

# Journal du D... et S... SPECA • HEBDO

SPECA-HEBDO • Volume 27 / Numéro 4 • Jeudi 12 octobre 2006

[www.speca.ca.edu](http://www.speca.ca.edu)

## ATTENTION

### COMBO

fi JOURNÉE PÉDAGOGIQUE/ASSEMBLÉE SYNDICALE/PARTIE D'HUÎTRES

### Le 2 novembre : une journée à réserver à son agenda!

Comment faire d'une pierre trois coups? Rien de plus simple : planifier son temps et gérer efficacement son agenda!!! C'est en tout cas le calcul que plusieurs ont fait pour la journée du 2 novembre prochain : dans la mesure du possible, s'il y a deux jours d'arrêt dans le calendrier académique, vaut mieux se rendre au collège une seule fois et tout « régler » le même jour! (Quitte à se réserver la seconde journée pour les corrections...)

L'horaire de la journée se présente donc comme suit : en matinée, à partir de 11 h, c'est la conférence pédagogique de M. René Villemure à propos de l'éthique en contexte d'enseignement et d'apprentissage. Ensuite, vers 14 h 30, débutera la réunion syndicale du SPECA dont le principal point à l'ordre du jour sera la campagne de sensibilisation politique de la FNEEQ dans les établissements d'enseignement québécois (C'est son vice-président Jean Trudelle qui nous fera l'honneur de présenter lui-même en personne ladite campagne; le document d'animation qui l'accompagne sera d'ailleurs distribué dans tous les casiers des profs dès qu'il aura été reçu au local du SPECA). Enfin, « Jamais deux sans trois », la traditionnelle partie d'huîtres suivra vers 17 h 30. Youppi!

L'exécutif du SPECA profite de la présente pour inviter les départements qui voudraient, en sus de ce qui précède, tenir une brève assemblée départementale pour ratifier la distribution de la tâche H-2007, à le faire à l'intérieur de la plage horaire matinale (9 h à 11 h, autant que possible...).

Au plaisir de vous retrouver à notre première – et très très importante – assemblée syndicale de l'année, le jeudi 2 novembre prochain!!!

## INSCRIPTION DÉPOUILLEMENT DE L'ARBRE DE NOËL

9 DÉCEMBRE 2006

DATE LIMITE : vendredi 27 octobre 2006  
au local du SPECA (G-1145)

## INSCRIPTION

obligatoire

### PARTIE D'HUÎTRES 2 NOVEMBRE 2006

Coût : 10 \$

DATE LIMITE : vendredi 27 octobre 2006  
au local du SPECA (G-1145)

## ... SOMMAIRE ...

- De la politique en classe? ..... 2
- Résistance contre l'AGCS : les nouvelles stratégies ..... 3
- Grève à la Charcuterie Ben's ..... Annexe I

## De la politique en classe ?

**Dans leur salle de classe, les profs de cégep peuvent-ils aborder des questions d'intérêt public ou enjeux sociaux n'ayant aucun lien direct avec la matière? (exemples : l'Accord de Kyoto, la guerre au Liban ou en Afghanistan, la mondialisation, le mariage gai, le «Québecistan» de Barbara Kay, les jeunes face à l'exercice du droit de vote ou face aux élections, le dernier décret, etc.)**

C'est la question soulevée dernièrement dans le «Vox populi» du Speca-hebdo. Ceci, faisant suite à une série d'articles de journaux sur un «projet» qu'auraient concocté les instances syndicales des enseignants de cégep de procéder à un endoctrinement massif de la population étudiante du Québec.

Voilà bien, s'il en est une, une question ou un sujet discuté par les enseignants depuis l'aube des temps.

Selon moi, la réponse est à la fois complexe et simple et elle peut différer selon le niveau scolaire où l'on se trouve. Au secondaire, il est tout naturel de parler en classe de questions d'intérêt public ou d'enjeux sociaux quelle que soit la matière enseignée. Beaucoup des enseignants de ce niveau se plaisent à aborder le plus fréquemment possible des sujets «extracurriculaires», que ce soit par des récits de leurs voyages ou d'émissions documentaires qu'ils ont vues, ou encore de leur expérience personnelle de vie, peut-être est-ce par nostalgie des missionnaires qui visitaient nos classes lorsque nous étions plus jeunes et qui étaient alors notre seule fenêtre sur le monde, ou alors peut-être que cette attitude est motivée par les grands pontes de la pédagogie qui nous serinent qu'à l'élémentaire et au secondaire, les enseignants doivent d'abord «éduquer» et non «instruire», que ces élèves auront tout le temps, plus tard, et à un autre niveau, de «s'instruire». Cette attitude provoque cependant de vives réactions chez certains des collègues pour qui de telles ellipses de la part de l'enseignant dans ses cours ne peut que s'assimiler à de l'endoctrinement d'esprits non encore prêts à se «défendre» contre un tel assaut de la part d'une personne qui se doit, d'abord et avant tout, d'assumer son rôle de modèle social.

À l'opposé, au niveau universitaire, il est fort déplacé de parler de sujets autres que la matière décrite au plan de cours approuvé par la classe en début de session. Non seulement ces étudiants sont-ils déjà adultes, mais ils payent pour être assis là et viennent, pour la plupart, chercher une formation ou un complément de formation pointue et c'est de cela qu'ils veulent entendre parler, et rien d'autre. S'ils voulaient entendre parler des accords de commerce internationaux, ils pourraient très bien s'inscrire à un cours portant spécifiquement sur le sujet, donné par des gens qui sont ou qui devraient être, les vrais spécialistes du sujet. D'oser parler de questions d'intérêt public dans un cours portant sur les microprocesseurs équivaut à s'exposer à l'ire des étudiants et même du département. Au début des années 80, un professeur universitaire d'électronique se risquait parfois à élaborer

en classe des théories selon lesquelles les microordinateurs étaient porteurs de progrès social, puisqu'ils sont des instruments d'anarchie qui permettraient un jour la communication entre des gens de tout milieu et vivant sous tout régime politique, totalitaire ou pas. Espérons qu'il sait aujourd'hui jusqu'à quel point il était visionnaire.

Quant aux professeurs du niveau collégial, leur réaction semble un amalgame de ce que l'on retrouve aux niveaux «inférieur» ou «supérieur». Pour certains, et la matière qu'ils enseignent s'y prête plutôt bien, il est tout naturel de déborder le strict contenu académique pour discuter de l'actualité. D'autres affirment qu'il leur serait impossible de perdre, ne serait-ce qu'une seule minute des périodes prévues à l'horaire, pour aborder quoique ce soit hors du strict curriculum.

Il ne faut pas se leurrer sur le sujet. Que l'enseignant aborde des sujets «d'actualité» en classe ou pas, il participe à la grande machine «reproductrice de la société dans laquelle nous vivons». C'est d'ailleurs là le rôle fondamental de tout enseignant dans toute société, de reproduire cette dernière. Que l'on ose, ou pas, aborder en classe les applications concrètes de la science que l'on tente de transmettre est en soi un message que les étudiants reçoivent fort bien. Les sciences et les techniques dites exactes tout comme les sciences et techniques humaines ou sociales peuvent tout aussi bien être utilisées pour «l'humain» que contre lui. Elles peuvent servir à faire la guerre et à exploiter les humains tout comme elles peuvent servir à nourrir, à soigner ou à améliorer la qualité de la vie. Il est vrai que d'en parler en classe montre un certain parti pris, mais ne pas en parler affiche aussi une orientation politique.

Tout comme, dans les services de la santé et des services sociaux, les différents intervenants peuvent se taire face à nos critiques et porter ainsi l'odieux des coupures budgétaires et de la mauvaise gestion politique de notre système de santé. Ou encore, ils peuvent participer à la dénonciation, comme c'est le cas dans le cadre de la présente campagne de sensibilisation des instances syndicales, en renseignant le public sur les véritables causes des ratés du système.

En terminant, citons Freud dans sa lettre réponse à Einstein qui l'invitait à participer à un club sélect de penseurs visant à trouver des moyens de ne pas revivre les affres de la dernière guerre mondiale. Refusant l'invitation et aussi de se percevoir comme un être supérieur, Freud affirma alors que selon lui, la seule véritable façon de lutter contre la guerre était de lutter pour la culture. Pour ma part, c'est ainsi que je définis mon rôle. Et si parler d'actualité en classe m'aide à atteindre cet objectif de semer quelques «graines» de culture, croyez que je n'hésiterai pas à le faire.

*Yves Coutu*

Département de Physique

# Résistance contre l'AGCS : les nouvelles stratégies

La suspension des négociations du cycle de Doha à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), en juillet 2006, n'a pas soulevé une grande attention médiatique. Pourtant, cet événement aura des conséquences majeures sur les populations des 149 pays membres de cette grande organisation, qui a comme objectif de libéraliser le commerce international.

Rappelons les faits. Le cycle de Doha, appelé fallacieusement « cycle du développement », proposait principalement l'élimination des subventions et des barrières tarifaires dans le domaine de l'agriculture, la réduction des tarifs douaniers pour les produits non agricoles et une libéralisation des services suite à une complexe opération de marchandage, à travers laquelle les pays demanderaient la soumission de certains secteurs – tels éducation, eau, poste et courrier, télécommunications, etc. – aux règles de la concurrence.

L'arrêt des négociations a eu comme conséquence de paralyser l'ensemble de l'OMC. Ainsi était-il prévu, dans le cadre de l'AGCS, de s'attaquer aux réglementations intérieures, normes, qualifications, standards pouvant être vus comme des « obstacles au commerce ». Ces lois pourraient être soumises à des « tests de nécessité », forçant les pays à les défendre devant des panels d'experts à l'OMC. Subissant les contrecoups de l'échec du cycle de Doha, ces négociations semblent elles aussi stoppées.

Mais l'OMC n'a jamais cessé de nous réserver des surprises : à tout moment, les négociations peuvent reprendre. Plusieurs pays ont exprimé la volonté que soit relancé le cycle de Doha. Et de nombreux négociateurs s'activent dans l'ombre pour remettre l'OMC sur ses rails.

Le secteur de l'éducation – entre autres par la voie de l'Internationale de l'éducation – a manifesté à plusieurs reprises son désaccord avec les politiques de l'OMC et avec la façon dont on considère l'éducation dans l'Accord général sur le commerce des services (AGCS). Selon de nombreux intervenants, ce secteur ne doit pas se plier aux lois de

l'offre et de la demande ; il doit éviter une marchandisation généralisée qui empêcherait de rendre l'école accessible à tous, qui la rendrait servile aux besoins du marché et accorderait une importance démesurée au critère de rentabilité.

Pourtant, plusieurs pays ont affirmé leur volonté de libéraliser leur secteur de l'éducation dans les négociations reliées au cycle de Doha. Suite au dernier sommet de l'OMC, qui a eu lieu à Hong Kong en décembre 2005, un groupe de pays, dirigé par la Nouvelle-Zélande, a adressé des demandes de libéralisation qui concernent, entre autres, l'éducation supérieure.

Des pays tels que l'Inde et le Canada défendent ce qu'on appelle, dans le jargon de l'OMC, le « mode 4 ». Ce « mode » permettrait, dans le secteur de l'éducation par exemple, l'exportation d'enseignants pour un temps limité. Les conditions de travail de ces enseignants se rapprocheraient de celles du pays d'origine, et non pas de celles du pays d'accueil. Ceci provoquerait une inquiétante concurrence entre les travailleurs et aurait comme conséquence de dégrader de façon considérable les conditions d'emploi.

## Du temps pour résister, revoir ses stratégies

Il faut donc considérer la suspension des négociations comme une excellente nouvelle. Plusieurs opposants à l'AGCS étaient déconcertés par les pas de géant avec lesquels l'OMC avançait. Comment pouvait-on alarmer les populations sur des sujets larges et complexes, alors que le cycle de Doha devait se terminer en décembre 2006 et que tout devait se résoudre avant que George W. Bush ne perde, en juillet 2007, son « fast track », obtenu le lendemain du 11 septembre ? (Ce « fast track » lui permet de faire adopter tout accord de commerce sans que ceux-ci ne puissent être amendés par le Congrès.)

Cependant, il ne faut pas oublier que la suspension des négociations n'est en rien reliée à une remise en question

→ → Suite de la page 3

de la libéralisation des services. Le cycle de Doha a échoué parce que les pays membres de l'OMC ne parvenaient pas à s'entendre sur la question de l'agriculture, essentielle-ment. L'AGCS reste donc intact.

Mais les opposants à l'AGCS ont désormais un allié précieux : ils ont du temps. Ils ne sont plus bousculés par des échéances trop serrées, ils peuvent s'organiser, réfléchir à des stratégies de lutte, à des alternatives.

La conjoncture internationale leur est désormais favorable. Les plans d'ajustement structurel dans les pays du Sud, qui exigeaient une libéralisation systématique des services, ont donné des résultats catastrophiques. Le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale, qui prônent cette libéralisation, sont désormais en crise, et de nombreux pays évitent désormais d'avoir recours à eux. Dans les pays du Nord, des libéralisations dans des secteurs vitaux comme l'eau et les transports, ont donné, comme dans le Sud, des résultats déplorables. Exemple parmi tant d'autres : la privatisation du chemin de fer au Royaume-Uni a été un flagrant échec ; le prix des billets a augmenté, la qualité du service a diminué et les accidents sont devenus plus nombreux.

La libéralisation des services se défend donc très mal. Pourtant elle reste à l'agenda politique dans tous les pays, elle continue à être souhaitée par les grandes compagnies et l'AGCS demeure pour celles-ci un instrument privilégié permettant de la favoriser à une très large échelle.

### De nouveaux fronts de résistance

Les villes ont été parmi les premières à agir activement contre l'AGCS. À la suite de Vancouver en 2000, de nombreuses municipalités ont demandé une exemption de l'AGCS, ce que leur a refusé le gouvernement canadien. En Europe, de très nombreuses villes, régions, communes se sont déclarées hors AGCS. Au Québec, plus de trente villes, dont Montréal et Québec, ainsi que les deux fédérations de municipalités, ont adopté des résolutions qui s'opposent à cet accord.

Depuis trois ans, en Europe, les collectivités locales contre l'AGCS se réunissent une fois par année pour organiser la lutte et défendre les services publics. Cette année, leur convention, qui rassemble aussi bien des élus, des syndicalistes et des représentants de la société civile, se veut internationale et aura lieu à Genève les 28 et 29 octobre.

Dans le secteur de l'éducation, l'Internationale de l'éducation est devenue l'un des observateurs les plus attentifs de l'évolution des négociations dans le cadre de l'AGCS. Ses rapports nous renseignent avec précision sur les positions des différents pays quant à la libéralisation du secteur. Cette solide connaissance du dossier permet de faire pression sur les négociateurs et d'interpeller plus efficacement les représentants des gouvernements.

Au Québec et au Canada, se sont créés de façon informelle des comités AGCS, composés de syndicats et de regroupements de citoyens. Ces comités ont comme objectifs d'informer les populations québécoise et canadienne sur les méfaits de l'AGCS et de sensibiliser les élus aux conséquences d'une libéralisation étendue du secteur des services.

La suspension des négociations à l'OMC laisse place à une grande remise en question de cette libéralisation e ffrénée dans laquelle nous sommes engagés. Comment la mise aux enchères des services peut-elle profiter à l'ensemble des populations? Comment peut-on valoriser, répandre et rendre plus efficaces les services publics? Y a-t-il moyen de revoir le financement des services publics par une fiscalité plus équitable, plutôt que de tout abandonner à l'entreprise privée?

Voilà des questions qui concernent tous les citoyens et auxquelles il faudra répondre suite à un vaste débat. La suspension des négociations à l'OMC nous en donne clairement la possibilité.

Comité École et Société / FNEEQ